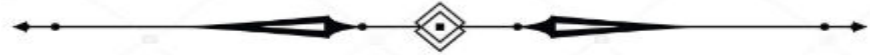


Année scolaire 2025-2026

Normes et modalités d’évaluation des apprentissages

BULLETINS - Communications officielles	Moyens d’évaluation
Première communication La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l’école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 octobre 2025.	Les compétences et les connaissances seront évaluées par les enseignants tout au long de l’année à l’aide des moyens suivants : situations d’apprentissage et d’évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques. L’enseignant s’assurera d’avoir suffisamment de traces pertinentes (observations/discussions/productions), jugées les plus significatives, pour en faire l’analyse et porter son jugement professionnel.
Premier bulletin (20 % de l’année) Ce bulletin couvre la période du 2 septembre au 20 novembre 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 20 novembre. La visite des parents est prévue le 20 novembre.	Commentaires Pour chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l’agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, communication mensuelle si l’enfant a un plan d’intervention, etc.
Deuxième bulletin (20 % de l’année) Ce bulletin couvre la période du 20 novembre 2025 au 13 mars 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 13 mars 2026. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l’apprentissage ou du comportement dans la semaine du 24 au 28 mars 2026.	Matières évaluées Toutes les matières au programme seront évaluées aux différentes étapes (E1, E2 et E3) selon la séquence correspondant à l’année scolaire de votre enfant indiquée à l’intérieur du tableau ci-dessous.
Troisième bulletin (60 % de l’année) Ce bulletin couvre la période s’échelonnant du 13 mars au 23 juin 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents au plus tard le 10 juillet 2026. 	Élève en modification des attentes de programme Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s’appliquent pas aux élèves qui font des apprentissages modifiés à leurs programmes et qui sont consignées à leur plan d’intervention. Pour toute autre information au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter l’enseignant de votre enfant.

ÉPREUVES – fin d’année scolaire

1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année)

- 1^{re} et 2^e année** : Les épreuves **suggérées** par le CSSPO en français et en mathématique seront **facultatives, au choix des écoles** et l’administration de ces dernières s’effectuera à la fin de l’année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l’intérieur de la 3^e étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l’école.
- Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l’Outaouais**
2^e année : Seule l’épreuve de français lecture sera obligatoire et administrée à la fin de l’année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l’école.

2^e cycle (3^e et 4^e année)

- 3^e année** : Les épreuves **suggérées** par le CSSPO en français et en mathématique seront **facultatives, au choix des écoles** et l’administration de ces dernières s’effectuera à la fin de l’année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l’intérieur de la 3^e étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l’école.
- Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l’Outaouais (CSSPO)**
4^e année : L’épreuve obligatoire du CSSPO en mathématique sera administrée à la fin de l’année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l’école.
- Épreuves obligatoires du ministère de l’Éducation du Québec (MEQ)**
4^e année : Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l’année.

3^e cycle (5^e et 6^e année)

- 5^e année** : Les épreuves **suggérées** par le CSSPO en français et en mathématique seront **facultatives, au choix des écoles** et l’administration de ces dernières s’effectuera à la fin de l’année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l’intérieur de la 3^e étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l’école.
- Épreuves obligatoires du ministère de l’Éducation du Québec (MEQ)**
6^e année : Les épreuves obligatoires du ministère (MEQ) en français lecture et écriture ainsi qu’en mathématique seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l’année.

Année scolaire 2025-2026

Tableau synthèse des normes et modalités en évaluation des apprentissages au primaire

Matière	Compétences	1 ^{re} année				2 ^e année				3 ^e année				4 ^e année				5 ^e année				6 ^e année				Moyens d’évaluation
		E1	E2	E3	Ex	E1	E2	E3	Ex	E1	E2	E3	Ex	E1	E2	E3	Ex	E1	E2	E3	Ex	E1	E2	E3	Ex	
Français	Lire	NE	✓	✓		✓	✓	✓	CSS	✓	✓	✓		✓	✓	✓	MEQ	✓	✓	✓		✓	✓	✓	MEQ	Observations/discussions/productions
	Écrire	NE	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	MEQ	✓	✓	✓		✓	✓	✓	MEQ	Observations/discussions/productions
	Communiquer	✓	NE	✓		✓	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		Observations/discussions/productions
Mathématique	Résoudre	NE	✓	✓		NE	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	CSS	NE	✓	✓		✓	✓	✓	MEQ	Observations/discussions/productions
	Raisonner	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓	CSS	✓	✓	✓		✓	✓	✓	MEQ	Observations/discussions/productions
Anglais	Comm. oralement	✓	NE	✓		✓	NE	✓		✓	NE	✓		✓	NE	✓		✓	NE	✓		✓	NE	✓		Observations/discussions/productions
	Comprendre textes lus et entendus	NE	✓	✓		NE	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		Observations/discussions/productions
	Écrire									NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		Observations/discussions/productions
Science et technologie										✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		Observations/discussions/productions
Géographie et histoire										✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓	✓		Observations/discussions/productions
Éducation physique et à la santé		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		Observations/discussions/productions
Culture et citoyenneté québécoise		NE	✓	✓		NE	✓	✓		✓	NE	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		Observations/discussions/productions
Arts plastiques		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		Observations/discussions/productions
Art : choisir un deuxième type d’art	Musique	NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓		NE	✓	✓										Observations/discussions/productions
	Dramatique																	NE	✓	✓		NE	✓	✓		Observations/discussions/productions
	Danse																									
Compétences autres (les 4 compétences doivent être appréciées au primaire)	Exercer jugement critique																						✓			
	Organiser son travail		✓				✓								✓											
	Savoir communiquer																		✓							
	Travailler en équipe										✓															

NOTE : Si NE (non évaluée) à la 1^{re} ou à la 2^e étape, l’étape 1 ou 2 vaut pour 25% et la 3^e étape vaut 75%.